

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MARS 2012 A RENWEZ

Date : jeudi 26 mars 2012

Lieu : Mairie de Renwez

Heure : 18h00

Présents : Stanislas Wiatr (SW), Francis Verita (FV), Christine Dupont (CD), Roland Thibeaux (RT), Bernard Masson (BM), Joël Dujeux (JD), Guy Pleutin (GP), André Royaux (AR), Jean Seris (JS), Jean-Michel Devresse (JMD), , Vincent Gaborit (VG), Michel Colly (représentant de la SHNA)

Absents excusés: Maurice Gengoux (MG), Michel Laurent (ML), Jean-Louis Milhau (JLM), Bernard Gibbout (BG), Jean-Pierre Pénisson (JPP), Catherine Bouillon (CB), Armande Spilmann (présidente des associations des Amis du Parc)

### Accueil

Nous sommes réunis dans une municipalité qui est le siège d'actions portées par le Syndicat mixte de Préfiguration à savoir le « marché paysan » et le musée de la Forêt. Elle possède donc une histoire intime avec le projet de Parc et son existence maintenant officielle.

### Point 1 Approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

### Point 2. Approbation PV AG constitutive du vendredi 09 septembre 2011.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

AG sobre, non événementielle à connotation plutôt "réunion de travail"

Pas de renouvellement des administrateurs à cause de désir d'élargissement.

Actuellement nous avons un noyau dur constitué à partir du fichier des services du Parc, mais notre association à vocation à rassembler beaucoup plus large.

### Point 3. Rapport moral du Président.

1. Association de préfiguration
2. Syndicat mixte
3. Association des amis

#### Caractéristiques

- ⑤ Composition : Société civile = Assos + particuliers
- ⑤ Indépendance (Mais soutien financier exige loyauté - rien à voir avec soumission)

### Pour faire quoi ?

- ③ **Force de proposition** ♦ Statuts de l'association
- ③ **Expérimentation** ♦ Feuille de route du Président du Syndicat Mixte)

### Comment ?

- ③ Distanciation par rapport à l'incontournable bureaucratie du Parc (code général des collectivités territoriales)
- ③ Souplesse et réactivité

### **Nouvel configuration du Parc =**

- ③ Outil d'aménagement du territoire
- ③ Administré par un syndicat mixte (Code Général des Collectivités Territoriales)
- ③ Avec une organisation Tripolaire ♦ **Nouvelles habitudes**

### **Être force de proposition, c'est :**

- ♦ **Avoir des idées** : Les amis en débordent. La difficulté est plutôt de faire un tri et de hiérarchiser.
- ♦ **Être écouté** : Pour cela il faut :
  - La notoriété qui s'obtiendra par la reconnaissance répétée de la pertinence des avis émis par les Amis ;
  - La cordialité, la tolérance, sa propre capacité d'écoute, fondement de toute relation humaine.

Consensus avec le Président du Parc acté le 22 février 2012

### Le Président

Stanislas WIATR

### Point 4. Rapport financier.

Voir annexe 1

### Point 5. Montant des cotisations.

Le montant des cotisations est fixé à 10 (dix) euros pour les membres individuels et 25 (vingt-cinq) euros pour les associations.

A propos des missions qui pourraient être confiées aux Amis et le remboursement de frais y afférant, la règle reste à fixer. Elle nécessitera un mandat spécial délivré par le CA et l'usage définira la règle.

Le principe du bénévolat reste de mise mais il est compréhensible que certains frais justifient une prise en charge surtout si le travail presté débouche sur une activité à caractère lucratif.

#### Point 6. Rapport d'activités.

Plusieurs réunions de Bureau se sont tenues ainsi qu'un Conseil d'Administration. Ces réunions ont permis d'identifier un noyau qu'il nous appartiendra de fédérer et d'étoffer au fil de l'eau. Un suivi régulier et une présence accrue lors des manifestations permettront de donner une crédibilité à notre association. Cette capacité à se mettre en mouvement doit néanmoins être coordonnée tout en respectant l'indépendance de chacun des membres. L'objectif est bien entendu d'avoir un écho auprès de la population pour stimuler l'éco-citoyenneté et permettre une meilleure réactivité en cas de projet injustifié.

A ce titre une démarche a été initiée pour prendre un avis sur l'incinérateur.

En termes de projection, nous sommes en cours d'élaboration de partenariat avec la direction du Parc pour l'organisation de la Fête du Parc qui se tiendra en 2 journées aux Vieilles Forges et à Hargnies. Les premières démarches sont en cours notre discussion de ce soir y contribuera certainement.

Un dernier aspect concerne la communication. Ce point au combien important sera en partie traité par un feuillet informatif rédigé à la manière des Brèves de Sentier diffusées par ANC. Il servira de lien interne entre les membres. Le site internet de la direction nous laisse également une place à exploiter.

#### Le secrétaire

Bernard Masson

#### Point 7. Projet des Amis.

Voir annexe 2

#### Point 8. Questions diverses.

JD repose la question de l'incinérateur et suggère de transmettre le mémoire du 19/03/2012 aux membres du Bureau

Comme mentionné lors du CA dernier, SW a pris contact avec le porteur de projet Mr P. Loubet et une réunion devrait être programmée avec les membres du Bureau après que ce dernier ait pris connaissance du dossier.

A la suite, une réunion publique sera organisée pour les membres du CA qui pourra de cette façon prendre position de manière officielle et en toute concordance avec l'esprit de la Charte.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21 h 00

Le secrétaire

Bernard Masson

